Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75

Module 3 : Gestion de l'affaire fraude (Corali)

Description :

Cette offre nationale destinée aux agents en charge de la fraude est constitué de 4 modules :

- Les fondamentaux de la fraude
- Analyse et liquidation de la fraude
- Gestion de l'affaire fraude (Corali)
- Prévention de la fraude

Ce parcours peut-être suivi dans son intégralité ou en "picking" par des nouveaux entrants ou des agents déjà en poste selon les besoins.

Objectifs :

- Identifier les étapes du processus de traitement
- Mettre en œuvre le déroulé de traitement dans Corali
- Gérer la décision

Programme :

Partie 1- Identifier les étapes du processus de traitement

- Logigramme du circuit fraude

Partie 2 - Gestion du contradictoire (contrôler pièce)

- Corali au sein du système d'information
- Les principales fonctionnalités de Corali
- Le paramétrage fraude

Partie 3 - Instruction suspicion de fraude dans Corali

- La création de l'affaire fraude dans CORALI (automatique, manuelle)
- La gestion de la procédure Contradictoire (contrôle sur pièce)
- Préparation de la sanction envisagée
- Elaboration de la notification de suspicion de fraude (notification des faits reprochés)

Partie 4 - Qualification fraude et notification décision

- Notification suspicion fraude au CD (absence délégation RSA)
- Gestion de la commission administrative (prépa, création com, màj post com) + notification décision
- Gestion de la commission pénalités (préjudice > 4PMSS) - (prépa, création com, màj post com) + notification décision

Partie 5 – Informer les partenaires et CODAF

Ce module est exclusivement proposé en INTER.
Pour les DROM-COM, il pourra être déployé en INTRA, les modalités seront à définir avec le manager de projets en charge du dispositif.

Méthode pédagogique :

- apports théoriques et méthodologiques
- mises en situation
- échanges de pratiques

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Evaluation à chaud :** à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Sandrine Decottignies référent handicap sandrine.decottignies@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 05 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :
Tous les agents en charge de la fraude
Pré-requis :
Programmation :
Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr
Catégorie :
Prévention et lutte contre la fraude
Lieu :
IRFAF - 67 avenue Jean Jaurès 75019 Paris

Coût forfait / stagiaire : 750.00 €
Modalités animation :
Présentiel
Formateur :
Formateurs institutionnels
Effectif :
de 8 à 12 personnes
Durée en jours :
3
Durée en heures :